

ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

VOTRE ENTREPRISE

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postal: Commune :

SIRET :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom & prénom :

Fonction :

Tel :

Email:

**Nous avons l'intention d'attribuer la somme de€ au Club FACE
Ille et Vilaine**

Etape 1: Déclarez et versez directement votre taxe d'apprentissage via la plateforme Net-entreprises.

Etape 2: Si vous n'avez pas encore d'identifiants, créez votre compte sur Net-entreprises dans la rubrique « Votre compte ». Vous recevrez un code d'activation sous 24h. Accédez ensuite à la plateforme Soltéa avec vos identifiants Net-entreprises.

Etape 3: Fléchez le solde de votre taxe d'apprentissage sur Soltéa au bénéfice de la Fondation FACE en utilisant ces informations :

- FACE ILLE ET VILAINE– 11 rue de la Mabilais 35000 RENNES
- SIRET n° : 428 947 139 000 54
- UAI n° : 0353077E

Etape 4: Indiquez le pourcentage de votre soutien (limite de 30% du solde) et validez votre choix.

A noter: grâce au versement en ligne, votre soutien ne donnera plus lieu à l'émission d'un reçu libératoire, pour un suivi administratif allégé.

Etape 5: Renvoyez le document "ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024" complété et signé par mail à contact@face.bzh

Fait à : Le :